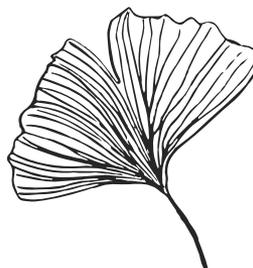


Comité syndical

Séance du 26 octobre 2021



Comité syndical du 26 octobre 2021

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 17 mai 2021 (*rapport 2021-10-01*)
2. Décision modificative n°1 du budget (*rapport 2021-10-02*)
3. Rapport de gestion 2020 de la SPL-Xdemat (*rapport 2021-10-03 et annexe*)
4. Adhésion au CNAS (*rapport 2021-10-04*)
5. Retour sur les Rencontres Nationales des SCoT
6. Information sur le volet artificialisation de la loi Climat et Résilience
7. Retour sur les derniers avis émis sur les plans, programmes et documents d'urbanisme
8. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 17 mai 2021

Rapport 2021-10-01

2. Décision modificative n°1 du budget

Rapport 2021-10-02

Décision modificative n°1 du budget

Pour faire face à des dépenses à caractère général, notamment concernant plusieurs publications non prévues, ainsi qu'à des ajustements au sein des frais de personnel, il convient de procéder aux modifications suivantes :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre 011 - Charges à caractère général	- 20 150,00 €
○ article 60632 - Fournitures de petit équipement	- 2 500,00 €
○ article 6064 - Fournitures administratives	- 2 500,00 €
○ article 62878 - Remboursement de frais à d'autres organismes	- 15 150,00 €
Chapitre 011 - Charges à caractère général	+ 5 000,00 €
○ article 6236 - Catalogues et imprimés	+ 4 000,00 €
○ article 6237 - Publications	+ 1 000,00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	+ 15 150,00 €
○ article 64111 - Rémunération principale	+ 8 000,00 €
○ article 64118 - Autres indemnités	+ 250,00 €
○ article 64131 - Rémunérations	+ 3 400,00 €
○ article 6453 - Cotisations aux caisses de retraite	+ 3 500,00 €

3. SPL Xdemat - Rapport de gestion 2020 du Conseil d'administration

Rapport 2021-10-03 et annexe

4. Adhésion au CNAS

Rapport 2021-10-04

5. Retour sur les Rencontres Nationales des SCoT

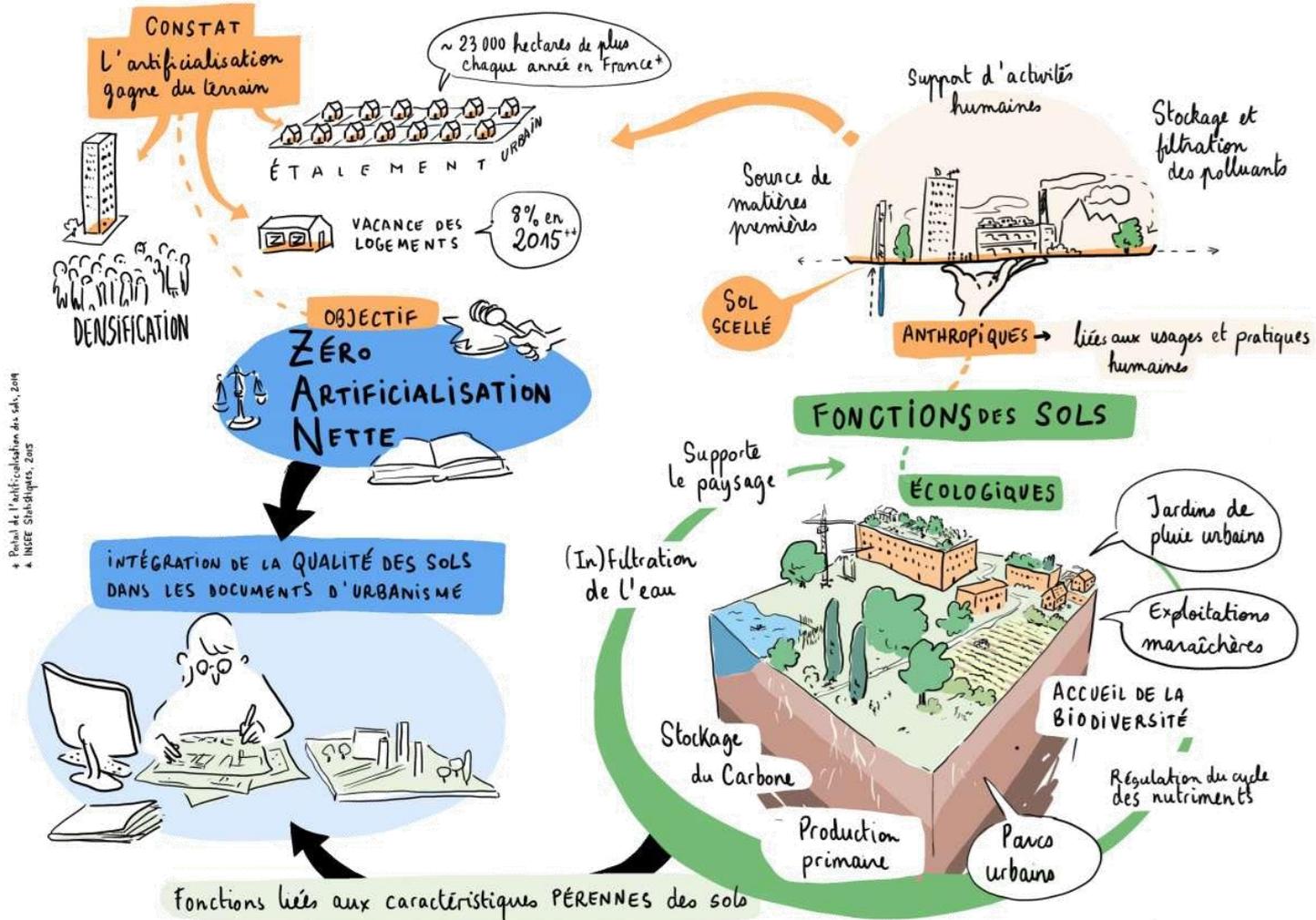


- 330 participants
- Comment les SCoT passent à la mise en œuvre ?
- Accompagnement des démarches PLU(i), facilitation du dialogue local, rapport élus-techniciens, défrichage de sujets émergents...



6. Information sur le volet artificialisation de la loi Climat et Résilience

Loi Climat et Résilience du 22 août 2021



Source : Cerema

Synthèse visuelle. Flore Vigneron © 2021

Visualisation des flux de consommation d'espace pour la période de 2009 à 2020

Principales dispositions

- Le ZAN doit être atteint en 2050
- Un 1^{er} objectif de division par deux du rythme de la consommation d'espaces dans les 10 prochaines années (2021-2031)

Des définitions

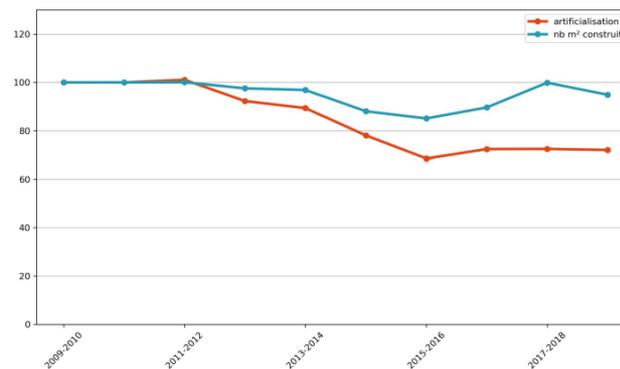
- **L'artificialisation** : « altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage »
- **La renaturation d'un sol (ou désartificialisation)** : « restauration ou amélioration de sa fonctionnalité ayant pour effet de la transformer en sol non artificialisé »

➤ Une trajectoire définie, mais :

- Des notions à préciser
- Des outils de mesure à développer



Comparaison de la consommation d'espaces et de la construction entre 2009 et 2019 (base 100)



7. Retour sur les derniers avis émis sur les plans, programmes et documents d'urbanisme



L'info en ligne
www.syndicatdepart.fr



claudie.leitz@syndicatdepart.fr
aurore.chaussepied@syndicatdepart.fr
guillaume.patris@syndicatdepart.fr
andrea.ioele@syndicatdepart.fr

03 25 71 88 98
03 25 71 88 93
03 25 71 89 00
03 25 71 88 95